SEPTEMBRE 2023
N°132

INFO VILLAGE

MESSIMY SUR SAÔNE



FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par l'association des commerçants "ACOMESS"



6

OCTOBRE ROSE



8

BÂTIMENT

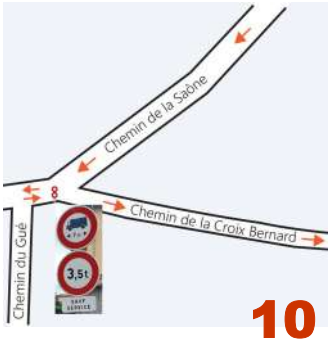

10

CIRCULATION

SEPTEMBRE 2023

N°132

INFO

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :
mardi, jeudi, samedi :
9h00 à 11h30
vendredi : 13h30 à 16h00

46, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
Tél : 04 74 67 80 77
Fax : 04 74 67 94 58
mairie.messimysursaone@orange.fr
www.messimysursaone.fr

Mairie de Messimy sur Saône

Permanence du Maire ou Adjoints :
Samedi : 10h00 à 11h30

ÉCOLE

94, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
04 74 67 86 14

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00
rue du Bourg
04 74 67 87 80
bibliotheque.messimysursaone@orange.fr

Bibliothèque municipale

INFOS UTILES

- **Gendarmerie :** 17
- **Pompiers :** 18
- **Samu :** 15
- **Pharmacie de garde :** 32.37
- **SOS Médecin :** 36.24
- **Centre anti-poisons :** 04 72 11 69 11
- **SUEZ EAU urgence :** 09 77 40 11 30
- **ENEDIS ERDF :** 09 72 67 50 01
- **ENGIE GRDF :** 08 00 47 33 33
- **ALEC 01 :** 04 74 45 12 40
- **ARNAQUES INTERNET :** www.service.public.fr
- **Ostéopathe :** **233 rue du Bourg :** 07 78 46 07 85
- **Cabinet d'infirmières :** **237 rue du Bourg :** 07 69 70 20 73
- **Point Poste : bar/tabac - le Détour**
- **Point Vert CA : bar/tabac - le Détour**
- **Assistances maternelles :** **Site de la Mairie, service petite enfance**
- **France Info Service :** 04 74 04 02 57
- **Déchèteries Smidom :** 04 74 04 94 69 **- Francheleins - St Etienne sur Chalaronne - St Jean sur Veyle - Vonnas**
- **Colonnes de tri PAV :** **Chemin des Ferrières, Cimetière et Salle Polyvalente**
- **Référent ambroisie : Marion Chaube** mairie.messimysursaone@orange.fr
- **Député de l'Ain :** **Jérôme BUISSON :** 04 81 51 04 99 **Permanence :** 1 bis avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg-en-Bresse

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE

- Calendrier des collectes des ordures ménagères p.4
- CCAS p.4
- Nouveau professionnel p.5
- Fête des associations p.5
- Rencontre avec les nouveaux habitants et bébés de l'année p.6
- Fête des voisins p.6
- Octobre rose p.6

ÉCOLE

- Classe de grande section p.6
- Classe de CP p.6
- Classe de CE2/CM1/CM2 ..... p.7
- Sortie pédagogique p.7

LES COMMISSIONS

BÂTIMENTS COMMUNAUX VOIRIE / RÉSEAUX

- Aménagement du centre village p.8
- La réhabilitation d'un espace p.8
- Passage en LED de l'éclairage public p.9
- Camping p.9
- Fenêtre de la mairie p.9
- Les croix et les ponts p.9
- Coup de foudre p.9

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

- Donnez une seconde vie à votre sapin p.10
- Incivilité p.10
- Compostage p.10

SÉCURITÉ

- Circulation p.10

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

- Gym 3 rivières p.11
- Club photo œil & lumière p.11
- Classe 2 & 7 ..... p.12
- Classe 4 & 9 ..... p.12
- Bibliothèque municipale p.12
- Demain Messimy p.13
- Le sou des écoles p.13
- Le Rallye Bressan p.14
- Les amis de la Mâtre p.14
- Fareins Saône Vallée p.15

CÔTÉ PRATIQUE

- État civil p.16
- Groupement paroissial p.16
- Hauteur d'eau p.16
- Ordures ménagères p.16
- Défibrillateurs p.16
- Engins bruyants p.16
- Brûlage déchets verts p.16
- Stationnement gênant p.16
- Le marché sous la Halle p.16
- Aides à domicile p.16
- Ecrivain public p.16
- Conseiller numérique p.16
- En route pour le zéro déchet p.16

CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes rendus p.17

DERNIÈRE MINUTE

- À vos agendas p.19

Responsable de la publication : *Thierry Michal, Maire.*
Réalisation et distribution : *T. Michal - F. Imbert - B. Sainclair - F. Serrurier - L. Wynarczyk - M. Chaube.*
Mise en page : *Mairie de Messimy sur Saône, Bénédicte Sainclair / Florence Alonso - Tirage en 640 exemplaires*
Crédit photos : habitants de Messimy sur Saône. Dépôt légal septembre 2023 - N°132

LE MOT DU MAIRE

Thierry Michal



Chères Messimiennes,
Chers Messimiens,

L'été est déjà passé ! Nous pensions avoir échappé aux grosses chaleurs mais fait rarissime, nous avons été confrontés à un phénomène de dôme de chaleur après le 15 août. Globalement, l'été est cependant passé sans trop de dégâts avec même quelques pluies salvatrices pour les végétaux et nos cultures. On s'en sort donc plutôt bien ou presque car j'ai omis le violent orage du 11 juin dernier qui a provoqué l'envol d'une partie de la toiture du clocher de notre église avec pas mal de dégâts électriques y compris sur une partie du village. Mais tout cela n'est rien face aux dégâts, incendies multiples au sud de l'Europe, mais également sur l'ensemble du continent américain et particulièrement au Canada.

Petit à petit notre questionnement évolue et ce n'est plus uniquement *"Va-t-on avoir un bel été ?"* mais de plus en plus *"Va-t-on avoir une grosse canicule ? Va-t-on avoir suffisamment d'eau ?"* et même *"Comment va-t-on être impacté cette année, va-t-on avoir des dégâts ?"*. Sans basculer dans l'éco-anxiété, ce risque latent est bien réel et nous devons le prendre en considération.

Au niveau de nos réalisations et de la sécurité, nous poursuivons nos investissements avec l'aménagement du carrefour de la route de Saint-Trivier et la route de Lurcy, zone fortement accidentogène. Certains diront que la zone est dangereuse, d'autres diront plus simplement que c'est dû à des comportements inadaptés et des vitesses excessives. Quoi qu'il en soit, nous devons imposer un abaissement de la vitesse et pour cela prévoir des plateaux surélevés, obstacles ou signalisation. A l'heure où vous lisez ces lignes les travaux route de Saint-Trivier devraient être quasiment terminés. Nous avons également renforcé la signalisation interdisant le passage des gros camions chemin de La Croix Bernard afin de dissuader quelques camionneurs semblant ignorer les indications en "forçant" en quelque sorte le passage, et en tournant malgré tout dans la rue du Bourg, créant au passage des dégâts aux façades et à la borne incendie située à proximité.

En ce qui concerne l'école, le projet progresse mais il a pris malheureusement un peu de retard, nous n'avons pas été en mesure de valider l'Avant-Projet Détaillé (APD) au conseil de fin juillet car il nous manquait des éléments.

Nous devons cependant avancer rapidement sur le sujet avec le maître d'œuvre et l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain qui nous accompagne.

Je sais que certains d'entre vous se demandent ce que devient l'épicerie. Pour faire simple, tout est réglé avec l'ancienne exploitante et nous poursuivons nos recherches avec deux équipes candidates identifiées. Nous aurions souhaité évoluer davantage sur les projets de reprise sur juillet mais les équipes n'étant pas disponibles, cela a dû être reporté sur septembre. Nous espérons pouvoir progresser et aboutir au plus vite.

Au niveau environnement, nous avançons en partenariat avec l'ONF sur un projet de plantations sur des parcelles communales. Concernant le basculement de l'éclairage public en LED, nous avons eu confirmation que le projet était retenu et devrait même bénéficier de subventions complémentaires via le Fonds vert. Ce sont des projets moins spectaculaires mais néanmoins importants compte tenu des enjeux environnementaux.

Sinon la rénovation du logement communal est achevée et la location va pouvoir débuter à l'automne. Concernant la fibre optique, j'aimerai pouvoir vous donner des informations précises mais c'est vraiment mission impossible tant ce projet piloté par le SIEA s'éternise et je dirai même s'enlise. Une information cependant positive, une nouvelle entreprise devrait intervenir sur la commune à partir de septembre.

Il me reste à évoquer un dernier dossier important concernant l'aménagement du centre Bourg. Celui-ci va débuter en fin d'année par des travaux de réseaux avec la mise en place du séparatif eaux usées, travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire mais qui vont induire des travaux communaux pour les eaux pluviales. Nous devrions analyser le dossier projet sur septembre. La consultation de la maîtrise d'œuvre est lancée pour les aménagements qualitatifs qui devraient suivre. Je reste au conditionnel car tout cela reste tributaire des modalités de financement du moment.

Redynamiser notre cœur de village, le rendre attractif, renforcer la sécurisation sur la commune, la rendre autant que faire se peut la plus résiliente possible face aux aléas climatiques, tels sont les principaux axes qui structurent notre action.

Je vous souhaite une bonne rentrée et un bel automne.

INFOS MAIRIE

CALENDRIER DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les habitants de Messimy sur Saône sont collectés, depuis le 1er juillet, une semaine sur deux les lundis des semaines paires.

Pensez à bien sortir votre bac la veille du jour de collecte, couvercle fermé.

Petit rappel : les ordures ménagères sont collectées les lundis fériés sauf les **1er mai, 25 décembre et 1er janvier.**



CCAS

Votre équilibre vous joue des tours.
Vous avez chuté dans l'année.
Vous voulez rester autonome.

Notre commune de Messimy sur Saône a la chance de participer au **rendez-vous âge'ilité** dans les mois qui viennent. Ce rendez-vous est proposé à toutes les personnes de plus de 60 ans, les plus fragiles et celles en perte d'autonomie.

Les membres du CCAS ont le souci que vous restiez autonome et à domicile. Nous nous engageons à vous accompagner.





Fonctionnement et déroulé :

Nous vous invitons nombreux le **mercredi 10 janvier matin pour une conférence gratuite**. Animée par une kiné du réseau cette conférence permet de sensibiliser et d'informer les participants sur le thème de la prévention des chutes et l'autonomie des personnes âgées. Il faut tout de même savoir que chaque année 2 millions des plus de 60 ans chutent et 1/3 des chutes sont à l'origine d'une hospitalisation.

A l'issue de la conférence des ateliers collectifs âge'ilité vous seront proposés pour permettre de dédramatiser les chutes, de renforcer les coordinations, de stimuler les différents équilibres, et plus simplement de se maintenir en forme. Si vous avez besoin de covoiturage, il suffit de nous le dire et nous ferons le nécessaire.

Notez dès à présent le 10 janvier dans vos agendas et parlez-en autour de vous. Pour plus d'information vous pouvez déjà contacter Fabienne GIMARET ou Laurence WYNARCZYK.

NOUVEAU PROFESSIONNEL





Je m'appelle Arnaud ROCHEFORT et je suis prestataire informatique à Messimy-sur-Saône.

Après une première expérience de responsable informatique dans un cabinet comptable, puis responsable informatique externe dans une Entreprise de Services du Numérique (ESN), j'ai décidé de créer ma société ARI CONSEIL en 2012. Celle-ci est installée à mon domicile et propose des services du numérique aux entreprises, collectivités et associations.

Voici un aperçu de mes principales activités :

- Hébergement de serveurs ou IaaS (Infrastructure as a Service),
- Fourniture de services managés (sauvegarde, antivirus, antispam),
- Infogérance d'infrastructure comprenant :
  - La hotline,
  - Les visites préventives chez le client,
  - Les interventions d'urgence si le problème n'est pas « gérable » à distance,
- Vente et installation de matériel et logiciel informatique,
- Vente et installation de connexion internet pour les entreprises (fibre, 4G/5G),
- Vente et installation de matériel réseau et sécurité (Switch, Firewall, Routeur…),

Mes principaux partenaires sont :

#Microsoft
#Stormshield
#Fortinet
#BeemoTechnologie
#VMWARE
#HPE
#HP,
#Lenovo,
#Bitdefender
#MailInBlack
#OVHcloud

La construction de mes bureaux est en cours à Messimy sur Saône et me permettra d'accueillir en 2024 un collaborateur afin de garder un haut niveau de réactivité, qui est l'une de mes principales forces.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 50 88 92 50 ou par mail à l'adresse : contact@ari-conseil.fr

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Bravo et merci à toutes les associations et bénévoles qui ont participé à l'élaboration de cette fête le dimanche 2 juillet 2023. Grâce à eux l'évènement a été un succès.

Merci à la disponibilité des bénévoles qui toute l'année s'investissent et œuvrent à la diffusion de multiples projets, ils jouent un rôle primordial dans le succès de nos associations. Merci à eux.

Merci à Diaméus pour leur animation festive et joyeuse.

Merci à tous les visiteurs d'être venus à la rencontre des activités proposées.

Merci à la météo qui a été plutôt clémente.

À l'année prochaine !















RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS ET BÉBÉS DE L'ANNÉE

Vous venez de vous installer à Messimy sur Saône et vous vous posez diverses questions.
Nous vous accueillerons le **samedi 7 octobre 2023 à 10h30** à la Mairie.
Cette rencontre sera l'occasion de discuter du fonctionnement de la collectivité, de faire connaissance avec l'équipe municipale, d'aller visiter la bibliothèque et bien sûr de partager le pot de l'amitié.
Inscrivez-vous à la mairie pour vous faire connaître !

FÊTE DES VOISINS



Une belle fête des voisins a eu lieu au quartier des Marques le 30 juin 2023. Une soirée d'été agréable où l'ambiance était au rendez-vous.

OCTOBRE ROSE 2023

SUR LE MARCHÉ DU 5 OCTOBRE 2023

Pour la 3ème année consécutive, des élus de la mairie seront sous la halle le **jeudi 5 octobre**, jour du marché, pour vendre des ballons au profit de **Caladonco**.
Plus que jamais nous comptons sur vous et nous espérons que toutes les maisons auront un signe rose pour soutenir cette action. N'oubliez pas que la prévention et le dépistage vont de pairs.
Tous les commerçants et professionnels médicaux auront des tirelires à votre disposition pour accueillir vos dons. D'avance nous vous remercions.





ÉCOLE

En cette fin d'année, toutes les classes ont réalisé une sortie scolaire.
Les 2 classes de maternelle sont allées visiter le Moulin Crozet de Montceaux.
Les classes de CP et CE1 sont allées à l'Ecomusée Maison de pays en Bresse. Les élèves ont découvert les métiers et la classe d'autrefois.
Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées visiter le Monastère de Brou.
L'année scolaire s'est ainsi achevée ! Après de bonnes vacances, nous souhaitons une belle rentrée à nos élèves.

CLASSE GRANDE SECTION

Jeudi 25 mai 2023, la classe de grande section est allée visiter le Moulin Crozet lors de sa sortie scolaire de fin d'année.
Ce moulin, toujours en activité, se trouve à Montceaux.
Ce fut une belle journée ensoleillée !





CLASSE DE CP

La classe de CP a participé à un concours national d'écriture intitulé **"L'écriture c'est la classe"** sur le thème du partage.
Les enfants ont chacun produit un type de texte illustré (poème, calligramme, récit) et la couverture de notre livre a été élaborée collectivement à partir des idées de chacun.
Les CP se sont énormément investis dans ce travail sur une durée de 7 semaines.
Et… cela a été fructueux puisque notre classe a remporté la 2ème place dans notre catégorie.
Nous étions trop contents et trop fiers.

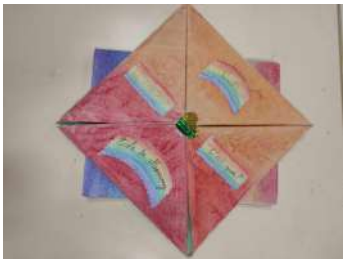



Mardi 30 Mai, nous avons effectué notre voyage de fin d'année à l'Ecomusée Maison de Pays en Bresse. Nous avons découvert les métiers et la classe d'autrefois, et nous avons pu participer à l'ouverture d'une ruche.
Ce fut une journée très agréable, riche en enseignement.





CLASSES DE CE2/CM1/CM2

Les classes des grands CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendus au Monastère de Brou à Bourg en Bresse pour leur sortie scolaire de fin d'année. Ils ont pu découvrir l'histoire de ce magnifique lieu à travers un superbe jeu de piste, et se sont découverts une passion pour la poterie, à travers un atelier de création de personnage de gargouille. Journée réussie ! Ils sont tous rentrés ravis de cette expérience enrichissante !
La classe de CE2/CM1 avait comme thème d'année Harry Potter. Ils ont donc offert un superbe spectacle de danse pour la fête de l'école sur un mix d'Harry Potter. La danse avait été créée par les élèves (et un peu la maîtresse) et ce fut un succès ! Bravo à tous !

Ségolène Taher





SORTIE PÉDAGOGIQUE

A la fin mai, les élèves de maternelle sont partis en exploration aux alentours de l'école, à la Mâtre.

L'objectif était de découvrir cette rivière et ses petites bêtes et plus particulièrement la demoiselle.

En mobilisant leurs cinq sens, les élèves ont symboliquement reconstitué le cycle de vie de la demoiselle, qui n'est pas une libellule, parole d'enfants !

La création d'un parfum, la recherche d'éléments de la nature, la pêche, le coloriage naturel et bien sûr l'observation étaient au cœur de la découverte.

Cette demi-journée de découverte a été animée par Hélène, animatrice de l'association France Nature Environnement.

















BÂTIMENTS COMMUNAUX VOIRIE / RÉSEAUX

AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLAGE

La rencontre avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain a été organisée en vue du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg.

Les travaux de mise en séparatif, de compétence communautaire, devraient commencer d'ici la fin de l'année et se poursuivre sur le premier semestre 2024.
Vu les autres investissements, la commune ne pourra pas faire le projet en une seule fois.
Une tranche ferme de travaux sur la zone commerce, église, halle est privilégiée.
Le reste du village sera réalisé progressivement.

L'enjeu du stationnement vers la halle avec un espace de covoiturage et des bornes de recharge électrique est à l'étude. Au niveau de la place de la mairie, un système de jardinière sera mobile pour les forains lors de la fête des conscrits. Cette place aura un sens de circulation et l'installation d'une borne de recharge électrique est prévue. Des réunions de concertation avec les habitants seront organisées.

LA RÉHABILITATION D'UN ESPACE

Deux salles de catéchisme transformées en logement avec terrasse
Dans un geste créatif et innovant, deux anciennes salles de catéchisme de notre village qui étaient auparavant destinées à l'éducation religieuse, ont été transformées en un logement fonctionnel et moderne avec une terrasse accueillante. Cette initiative témoigne de la capacité d'adaptation et de réinvention de l'utilisation des espaces existants.
La fin des travaux est prévue fin juillet. Ils ont été réalisés par le cabinet Julie BRUCHET Architecture.









PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a reçu du SIEA l'avant-projet définitif pour la modernisation de l'éclairage public avec le passage de 205 points lumineux en LED.



Cette opération concerne tout le parc d'éclairage public, à l'exception de la rue du Bourg qui sera traitée dans le cadre de l'aménagement du centre village.
Le montant des travaux inscrits au programme est de 131 100 € TTC, avec une dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune de 44 044,36 €. L'appel de fonds de 85 % à l'ordre de service a été inscrit au budget 2023.
L'estimation de l'économie en passant en LED est de l'ordre de 7 570 € par an, pour un allumage de 2 100 heures, soit un retour sur investissement en 5 ans.
Une augmentation de la durée d'extinction la nuit est envisagée.
Le passage en LED va nécessiter le changement de certains supports, dont le montant est prévu dans le plan de financement. Cette opération va permettre une bonne révision du parc d'éclairage public de la commune.
Le choix de la luminosité est en fonction de la hauteur des mâts et il est supposé que celui-ci fera parti des points d'optimisation supplémentaires.

CAMPING

A la suite de la visite de la sous-commission de sécurité pour le camping, des travaux de mise en conformité de l'électricité au niveau des différentiels et des prises sont en cours de réalisation.
Nous avons mis en place des consignes de sécurité en cas de risques majeurs. Un balisage lumineux guide les campeurs jusqu'au point de rassemblement.


CAMPING MUNICIPAL MESSIMY SUR SAÔNE

CONSIGNES DE SECURITÉ

Règles de mise en sécurité à suivre en cas d'évacuation du camping face à des risques majeurs : tempête, incendie ...

1 – Vous êtes témoin d'un évènement important, qui prévenir ?

- La journée du lundi au vendredi : la Mairie au 04 74 67 80 77 ou le 06 43 36 67 78
- La nuit ou le week-end : 06 74 10 02 64 ou le 06 31 28 74 08

2 – La Mairie vous signale un évènement important (tornade, grêle, incendie ...), que faire ?

- Signal d'alerte : corne de brume
- Evacuer immédiatement le camping pour vous rendre au point de rassemblement. Suivre le balisage

FENÊTRE DE LA MAIRIE

La fenêtre au premier étage de la mairie a été remplacée par la Menuiserie SANDRON.



LES CROIX ET LES PONTS

Les croix ont été réparées par l'entreprise MAGELLAN, ainsi que la reprise de maçonnerie sur les ponts route d'Ars, chemin de Prénois et chemin des Ferrières. Les rambardes sur les deux derniers ponts ont été remises en état. Il reste à les peindre.





COUP DE FOUDRE

Un orage très localisé en fin d'après midi, dimanche 11 juin, s'est abattu sur Messimy sur Saône et la foudre est tombée sur le clocher de notre église.
Outre une coupure d'électricité dans le centre du village, l'impact a créé un trou dans la toiture et a grillé le tableau électrique.
Heureusement, il n'y a pas eu de blessés.
Les pompiers ont vérifié la structure du bâtiment qui sera fermée en attendant les travaux.



Crédit photo Alain Ferreux

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN



Vous pourrez déposer vos sapins sur le parking de la mairie du **vendredi 5 au mercredi 10 janvier 2024**.

La commune en partenariat avec le SMIDOM organisera une opération de broyage des sapins pour les transformer en matière réutilisable avant d'aller enrichir les terrains communaux.

Attention, vos sapins, rien que vos sapins !
Sans sac, sans décoration, sans flocage, ni peinture.

INCIVILITÉ

Est-il bon de rappeler que les points de Tri sélectif ne sont pas une décharge ? !
La mairie a déposé plusieurs plaintes à la gendarmerie, et plusieurs personnes ont été verbalisées.



COMPOSTAGE

Bilan positif du composteur partagé en face du cimetière, avec un apport croissant de matière organique.

Quelques remarques cependant :

- Pas de plastique ni de sac.
- Les apports doivent être découpés afin de faciliter la maturation (pas de légumes entiers) et déposés dans les bacs du milieu et de droite.
- Le broyat (bac de gauche) sert uniquement à alterner les couches dans les bacs d'apport.
- Le **12 octobre prochain**, en partenariat avec le SMIDOM et l'association demain Messimy, une distribution "gratuite" du compost sera faite sur le marché (pensez à vos contenants).
- Pour les personnes souhaitant s'équiper d'un composteur bois individuel de 400 l : ils seront à réserver en mairie, au prix subventionné de 30 euros (60 euros si l'usager a déjà bénéficié de la subvention lors d'un 1er achat) et à retirer sur le stand du marché.



SÉCURITÉ

CIRCULATION

- **Nouvelle réglementation chemin de la Croix Bernard : interdiction** pour les camions de plus de **7 m** de circuler suite aux nombreuses détériorations au carrefour rue du Bourg.
- Concernant le chemin de la Saône entre la Croix Bernard et la rue du Bourg, **la remontée en sens interdit est valable aussi pour les 2 roues.**
- Des travaux seront réalisés au carrefour route de St Trivier et de Lurcy afin de sécuriser ce dernier. Cela devrait durer 3 semaines environ.
- Est-il besoin de vous rappeler qu'en agglomération la vitesse est de **50 km/h voir 30 km/h** dans certaines zones, et que notre village n'échappe pas à cette règle.



VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

GYM 3 RIVIÈRES

Le club de Gymnastique Volontaire "GYM 3 Rivières" a clôturé une saison 2022-2023 forte de beaux succès.
Avec l'ouverture de nouveaux cours (le jeudi matin à Messimy sur Saône et Taï Chi Yoga à Visiosport) et l'arrivée de nouveaux enseignants, le club a enregistré une belle progression d'inscriptions chez les adultes et le nombre d'enfants reste stable.
Fin mai, le club a créé et coorganisé la première "OXYRANDO", une randonnée pédestre sur le territoire de la commune de Montceaux, avec 104 participants, qui fût une très belle réussite pour une première… !!!
Le 29 juin les participants au cours de Nathalie ont clôturé leur année sportive par une randonnée avec un repas tiré du sac au bord de l'eau.
A l'aube d'une nouvelle saison 2023-2024, les inscriptions ont déjà commencé et le club a participé à la fête des associations le 2 juillet dernier à Messimy sur Saône.
Nous rappelons que les cours enfants du mercredi s'adressent aux petits dès 4 ans et jusqu'à 12/13 ans.
Nos 11 cours adultes sont accessibles à tout le monde, sans esprit de compétition, quel que soit votre âge, votre niveau, que vous soyez adeptes de renforcement musculaire (Gym Tonic), d'étirements (Stretching), de bien être - relaxation (Pilate) ou de gymnastique douce (Bien vieillir). Les cours ont lieu en journée ou en soirée, soit à Messimy sur Saône, soit au sein du complexe sportif Visiosport à Montceaux (à côté d'Auchan).
Vous pouvez bénéficier de 2 séances d'essai gratuites.
Le début des cours est programmé le 11 septembre 2023.
Pour vous inscrire : soit sur notre site :
http://gym3rivieres.e-monsite.com,
soit par contact auprès du bureau par mail :
gym3rivieres@outlook.fr
N'hésitez pas à vous inscrire le plus tôt possible (certains cours sont limités en effectif).
Nous vous attendons nombreux pour nous rejoindre.

Le bureau Gym 3 Rivières vous souhaite une très bonne rentrée.





CLUB PHOTO ŒIL & LUMIÈRE

En octobre 2022
Dans le cadre d'un partenariat prestigieux entre les Ateliers Doisneau (Paris), l'Université Claude-Bernard Lyon 1er, et la galerie de la Praye (Fareins), le musée communautaire Claude-Bernard à Saint-Julien proposait l'exposition Robert Doisneau, immersion dans la médecine des années 50 à laquelle le club s'est rendu.

Le 3 décembre 2022
Sortie à Chalon sur Saône où nous avons affronté un froid glacial pour visiter et photographier La chapelle de la Colombière construite en béton armé suivant les plans des architectes Auguste Perret et Gustave Perret. Les vitraux ont été réalisés par la vitrailliste Marguerite Huré et le peintre Maurice Denis.
La chapelle fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 27 décembre 1961.
Puis direction le Musée Nicéphore Niepce pour visiter la magnifique exposition :
« Madeleine de Sinéty, Un village »
Madeleine de Sinéty [1934-2011], photographe autodidacte, dessinatrice de métier, formée aux Arts Décoratifs, quittera Paris dans les années 70 pour s'installer dans un petit village de 500 âmes en Ille-et-Vilaine : Poilley où elle va photographier la vie de ses habitants pendant une dizaine d'années.

Avril 2023
Visite de Oingt, ses ruelles pittoresques, sa vue extraordinaire, pour nous rendre ensuite à Jarnioux. Dans un parc à flanc de colline, et avec un magnifique panorama sur l'ouest lyonnais et les vignes des pierres dorées, le Manoir de la Garde ouvre ses portes et offre la possibilité d'une découverte architecturale et botanique, lors des "Journées des plantes rares".

Le 20 juin nous avons mitraillé les artistes de Just Married lors d'une fête de la musique mémorable organisée par l'union des commerçants de Messimy sur Saône.
Le 2 juillet nous avons participé à la très animée et joyeuse fête des associations.
D'autres sorties étaient prévues mais ont dues être annulées, la météo étant défavorable.

Le prochain événement est notre exposition qui aura lieu les **11 et 12 novembre** à la salle polyvalente avec en invité d'honneur le photographe caladois Paul Carrasco et un mur consacré aux divers événements qui ont émaillés la vie de Messimy sur Saône.
Contact : oeiletlumiere@gmail.com

CLASSE 2 & 7

L'élection du nouveau bureau a eu lieu en juin 2023 :

Président :	V. GELAS
Vice Président 2 :	C. BEGUET
Vice Président 7 :	T. SFERRAZZA
Trésorier :	JP. VERGER
Trésorier adjoint :	A. PETITOT
Secrétaire :	B. LARUE
Secrétaire adjoint :	S. PETITOT

Comme chaque année notre classe organise sa brocante. Elle aura lieu le **24 septembre 2023**.
Pensez à vous inscrire et réserver votre place au plus tôt si vous voulez être au cœur du village.

Amicalement - Le Bureau

CLASSE 4 & 9

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les amicalistes ainsi que les Messimiens et Messimiennes ayant participé à notre dernier évènement ! Notre vente **Poulets Frites** s'est déroulée sous la Halle de Messimy sur Saône le **samedi 17 juin 2023**, animée par le groupe "Accord Ouvert" !
Prochain évènement : **jeudi 16 novembre 2023**
La classe organise le **Beaujolais Nouveau** sous la Halle du village durant le marché du jeudi après-midi ! Dégustation sur place ou à emporter.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux !
NB : si vous êtes né(e)s en 4 ou en 9, n'hésitez pas à nous contacter par mail classe4et9messimy@gmail.com







BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Plusieurs animations ont émaillé ces derniers mois :

- La mise en place de notre atelier Blabla - Crochet - tricot, en partenariat avec Demain Messimy et animé par Annie qui nous donne des conseils et nous aide à réaliser les modèles choisis. Ouvert à tous, débutants ou confirmés, ambiance conviviale assurée ! Nous reprendrons en septembre.
- Vente de livres au profit du Sou des écoles le vendredi 9 juin à la sortie de l'école. Des livres à tout petit prix et des crêpes réalisées par le Sou ! Un petit moment agréable que nous renouvellerons.
- Participation à la fête des associations du 2 juillet. Là aussi, une journée festive et pleine d'échanges.
- Nous accueillons désormais régulièrement les assistantes maternelles du relais accompagnées de la Directrice, Elisabeth. Une douzaine d'enfants entre 2 et 3 ans y participent, accompagnés de leurs "nounous". Des séances vraiment très chaleureuses où petits et grands se retrouvent avec plaisir. Reprise à la rentrée.

Nous avons terminé nos séances biblio-école sur le thème du Moyen Age par les classes des CM1/CM2. Toujours un peu émouvant de quitter les CM2 que nous connaissons pour la plupart depuis la maternelle … Nous leur souhaitons le meilleur pour l'entrée en 6ème.

Comme tous les étés, la bibliothèque restera ouverte le samedi matin pour vous accueillir. Elle sera fermée les samedis 12 et 19 août. Le rythme des permanences habituelles (mardi et samedi) reprendra le samedi 26 août.

Bonne rentrée à tous !

Anne Zabiolle pour l'équipe de la bibliothèque





"Nous venons d'apprendre que Louis Cervos qui faisait partie des fondateurs de la bibliothèque en 2005, membre de l'équipe pendant des années, est décédé lundi 17 juillet 2023. Nous nous souviendrons de ce collègue chaleureux et grand bricoleur avec qui nous avons partagé tant de moments.
Nos cordiales pensées à son épouse et à toute sa famille".

Toute l'équipe de la bibliothèque

DEMAIN MESSIMY

Demain Messimy est fier et heureux d'avoir participé à la création du Repair Café Thoissey Val de Saône (avec 3 membres au bureau et de nombreux bénévoles pour l'accueil et les réparations).

Mais c'est quoi un Repair Café ?

Réparer ensemble, lutter contre le gaspillage et la surconsommation c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, et autres. Sont présents dans le Repair Café des bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines. On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi, et on se met ensemble à l'ouvrage. Et bien sûr on peut prendre un café, un thé une boisson fraiche, une pâtisserie .

Il y a des centaines de Repair Cafés partout en Belgique, en France et en Suisse.

Une première session du Repair Café Thoissey Val de Saône a eu lieu le 19 juin à L'Embarcadère à Thoissey dans la joie et la bonne humeur. Cette première session a été une réussite :

- 40 appareils pris en charge pour un poids de 165 kg
- 17 appareils (43%) réparés du premier coup
- 2 appareils (30%) en cours (commande de pièce surtout).

Le RC Thoissey Val de Saône communique sur FB et Vilocalis.

Le jeudi 29/06/2023 nous avons rencontré le SMIDOM et la mairie pour faire le point.

Le site de compostage partagé fonctionne très bien car beaucoup d'apports.

Il y a des erreurs d'apport récurrentes mais pas d'incivilités.

Prochainement :

- Installation d'un panneau d'affichage rappelant les consignes d'utilisation du site de compostage.
- Installation d'un panneau d'affichage pour des infos flash sur les erreurs d'apport.
- Organisation d'une distribution de compost/initiation au compostage au mois d'octobre autour du site de compostage ou sur le marché de Messimy sur Saône jeudi 12 octobre 2023.

Le 2 juillet nous avons participé à la Fête des associations organisée par la mairie dans une ambiance conviviale et festive.

Reprise en septembre de nos Bla bla jeux.

Facebook Demain Messimy sur Saône

contact@demainmessimy.fr



LE SOU DES ÉCOLES

Bonjour à tous,

Et voilà, l'année scolaire est terminée. Nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle pétanque, mais guettez vos agendas car elle aura lieu en Septembre.
Cependant, nous avons pu faire une belle kermesse pour terminer l'année. Les enfants étaient très nombreux pour jouer à nos traditionnels jeux en bois qui ont toujours autant de succès. Nous avons eu le droit ensuite à un beau spectacle puis nous avons remis aux CM2 un petit cadeau pour fêter leur départ vers le collège. Nous leur souhaitons une bonne continuation !
Ce sont ensuite 184 repas qui ont été servis et une grande partie de l'équipe enseignante était avec nous. Pour dynamiser ce repas, nous avons eu la chance d'accueillir un groupe de musique "Turn Up The Pigsties" qui sont venus jouer gracieusement pour l'occasion. Leur prestation a été très appréciée, encore un grand merci à eux.

Comme chaque année, nous avons proposé une tombola avec de très beaux lots. 1 478 tickets ont été vendus et une famille de l'école a été l'heureuse gagnante de notre SPA, elle pourra en profiter cet été.

Je profite aussi de cet article pour remercier tous les membres du bureau du Sou et tous les parents "actifs" qui sont aussi les piliers de l'association. Je cède ma place de présidente pour la rentrée prochaine et je conseille à tout le monde de tenter l'aventure. Même si c'est beaucoup d'investissement, cela en vaut vraiment la peine. Promis, je ne serai pas loin et je soutiendrai au mieux la personne qui prendra la suite. Et sachez que vous pourrez compter sur une équipe au top !!

Encore un grand merci à tous et bonne rentrée !

Carole - Sou des écoles









LE RALLYE BRESSAN

EN ROUTE POUR LE 4L TROPHY !

Raphaël et Théo, deux jeunes de 21 ans passionnés de voitures et fondateurs de l'association "Le Rallye Bressan", se préparent pour prendre la route du 4L Trophy en 2024.
Mais cela n'est pas de tout repos ! Entre la préparation de la voiture, l'administratif, la recherche de sponsors, la collecte de dons … Il y a de quoi faire !



Mais qu'est-ce que le 4L Trophy ?

C'est un raid solidaire regroupant chaque année environ 2 000 jeunes entre 18 et 28 ans, qui se déroule au départ de Biarritz pour aller jusqu'à Marrakech en parcourant les déserts du Maroc. Et tout ça … en 4L ! Avec comme seuls outils de navigation un road book et une boussole.

Ce raid permet avant tout de distribuer des fournitures scolaires et des vivres sur la route pour l'association "Enfants du désert" et la Croix Rouge.
La 27e édition du 4L Trophy aura lieu du 15 au 25 février 2024.

D'où vous est venu l'idée de faire le 4L Trophy ? Pourquoi y participer ?

"Moi ça me disait vraiment de le faire, et Raphaël a été le seul assez fou pour accepter" explique Théo. "J'ai rencontré beaucoup de monde autour de moi qui l'avait déjà fait" ajoute Raphaël.

De plus, les deux jeunes hommes étant déjà membres d'autres associations faisant du bénévolat, ils voulaient découvrir de nouvelles choses au travers d'un élan de solidarité. "Ça sera une aventure entre potes, extraordinaire" conclurent-ils.

Alors pour pouvoir être prêt à temps, le duo ne ménage pas ses efforts à commencer par la rénovation de leur 4L Savane avec toute l'aide qu'ils peuvent avoir.
D'abord des coups de mains pour se débarrasser de toute la rouille (il y en a vraiment beaucoup…), poncer, souder…, mais aussi des sponsors pour financer les pièces neuves et pouvoir être opérationnel le jour J.

Ainsi, l'équipage a déjà pu compter sur ses premiers sponsors pour les soutenir et continue d'en chercher de nouveaux dans le but d'avoir toutes les pièces nécessaires pour pouvoir arpenter les routes du désert dans les meilleures conditions et atteindre la ligne d'arrivée.
Avec leur association "Le Rallye Bressan", des événements s'organisent : une tombola a déjà été organisée en Mai et d'autres idées se préparent.

Une cagnotte a aussi été ouverte pour que tout le monde puisse participer à cette folle aventure.
Si vous souhaitez nous soutenir et nous aider dans notre projet :

Mail : lerallyebressan@gmail.com
Cagnotte : https://www.leetchi.com/fr/c/participation-au-4l-trophy-2024-7855593?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing

LES AMIS DE LA MÂTRE

Les Amis de la Mâtre ont organisé la fête de la pêche le samedi 24 juin 2023.

La météo était au rendez-vous et c'est à 9h00 au son de la trompette que le départ fut donné pour une cinquantaine de pêcheurs dont 25 enfants qui se sont partagés les rives de notre rivière la Mâtre pour tenter leur chance et pratiquement tous ont pris leur quota des 5 truites auxquelles ils avaient droit.

Quel bonheur de voir les enfants tout émerveillés quand ils prennent une truite !!!

A midi après un passage à la buvette pour trinquer un verre de l'amitié bien mérité après cette matinée de pêche, c'est presque 90 convives qui sont venus partager notre repas avec au menu, jambon sauce madère accompagné d'un gratin dauphinois comme plat principal.

Nous remercions les familles du Verne, Doucet-Bon et Béroud de nous avoir autorisé l'utilisation de leurs terrains pour organiser notre fête de la pêche.
Nous remercions également tous les sociétaires et tous les bénévoles pour leur contribution à la réussite de notre fête.





FAREINS
SAÔNE VALLÉE FOOT

Le numéro de rentrée de l'info village de la commune de Messimy sur Saône nous permet de dresser un tableau de la reprise de nos activités. Après une période "post covid" difficile à gérer, notre club semble repartir sur de bonnes bases. En effet l'organisation des après-midi découvertes mises en place sur le site de Chaleins au mois de Juin ont connu un franc succès et il y a longtemps que nous n'avions pas enregistré autant d'inscriptions, surtout dans les petites catégories U7 - U9 - U11 - U13.

C'est un réel motif de satisfaction et un gage d'espoir pour l'avenir de notre association.

Nous avons participé à la fête des associations le dimanche 2 juillet, une belle initiative, même si les contacts ou demandes ont été très limités.

Pour la prochaine saison 2023 - 2024, l'équipe dirigeante s'est remise au travail pour présenter un staff d'éducateurs structurés et en nombre pour toutes les catégories.

Vous trouverez ci-joint un planning consacré à toutes les catégories.

Attention ! Ce planning n'est pas définitif et peut subir des modifications à la rentrée. Nous vous invitons à contacter les responsables de chacune des catégories pour de plus amples précisions.

Autre point positif, nous avons appris le maintien de notre équipe Seniors 1 en D3. Nous espérons que la future saison soit plus conforme au potentiel du groupe, à noter que nous avons engagé 2 équipes Seniors en championnat.

Seul côté négatif c'est la très faible participation à notre assemblée générale, nous sommes en réflexion pour faire évoluer ce type de réunion.

Nous avons procédé à l'élection de notre bureau qui a été reconduit dans son intégralité :

Président : Ludovic REVOLON - **Vice-Président** : Didier LAURENT - **Secrétaires** : PERISSE Philippe (sections jeunes, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement) - ANSOUD Yves (section seniors et partie administrative globale) - **Trésorier** : PHILIPPON Pierre - **Entraîneur SENIORS** : Jérémy LAURENT épaulé par Thierry NUGUET.

Au sein des petites catégories U7 et U9, nous remercions le renfort pour la partie entraînements de Romain PATUREL (entraîneur diplômé de haut niveau).

Au chapitre manifestations : nous avons décidé de maintenir notre LOTO qui se déroulera à Fareins (date à préciser), et aussi notre opération calendriers et matinée Vente à emporter à Messimy sur Saône (date à préciser). Des infos complémentaires suivront.

Pour conclure, nous remercions la municipalité de Messimy sur Saône pour son soutien et son aide et nous profitons de cette édition pour tirer un immense "coup de chapeau", à Béatrice VAGANAY-PETIT qui a œuvré sans compter pour notre club et qui a décidé de souffler et de se consacrer à d'autres associations.

Merci Béa !

Sportivement l'équipe dirigeante de Fareins Saône Vallée Foot

Planning des entrainements et matchs

SAISON 2023-2024

Catégorie	Année	Educateurs	Entrainements			Matchs			Date de reprise
U7	2017-2018	Stéphane VASSIA 06-60-30-33-80 Gonçalo ARRANCA 06-17-02-62-91	MESSIMY	Mercredi	17h30-19h00	MESSIMY	Samedi	10h00	6 Septembre
U9	2015-2016	Cédric BRUN 06-78-55-96-82 Romain PATUREL 06-76-74-33-91	MESSIMY	Mercredi	17h30-19h00	MESSIMY	Samedi	10h00	6 Septembre
U11	2013-2014	Lionel TOURON 06-08-06-17-21 Axel REVOLON 06-41-31-75-28 Enzo BONELLI 07-61-52-20-73	CHALEINS	Mercredi	17h30-19h00	CHALEINS	Samedi	10h00	30 Aout
U13	2011-2012	Philippe PERISSE 06-40-88-79-85 Kévin CORNIER 07-88-89-84-62 Julien SICARD 06-88-14-71-89	CHALEINS	Mercredi Vendredi	17H30-19h00 17H45-18h45	CHALEINS	Samedi	13h30 avant U18	30 Aout
U15 Entente Montmerle	2009-2010	Cédric BERNACHOT 06-73-16-91-63 Stephen NOISIER 06-42-47-83-66	MESSIMY MONTMERLE	Mercredi Vendredi	18h45-20h15 18h45-20h15	FAREINS ou MONTMERLE	Dimanche	10h00	11 Aout
U18	2006-2008	Jimmy ALLARD 06-61-86-18-13 Jordan ALVES 07-84-21-33-63	FAREINS	Mercredi Vendredi	19h00-20h30 19h00-20h30	CHALEINS	Samedi	15h30	16 Aout
Séniors	Avant 2006	Jérémy LAURENT 06-08-66-81-17 Thierry NUGUET 06-60-17-80-11 Manu DE OLIVEIRA 06-87-46-78-39	MESSIMY MESSIMY	Mardi Vendredi	19h15-20H45 19h30-21h00	FAREINS ou CHALEINS	Dimanche	15h00 13h00	7 Aout
Vétérans	À partir de 35 ans	Cyrille MANVOY 06-35-56-23-94	FAREINS ou CHALEINS ou MESSIMY	Lundi	20h00-21h00	CHALEINS	Vendredi	20h00	

CÔTÉ PRATIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

BONJOUR Ewen ▶ 22 mai
SANNIÉ-CRANSAC Candice ▶ 22 juin

MARIAGES :

KITIÉ Yonie et DUBOIS Marie ▶ 17 juin
BAYAR Hidayet et KARADUMAN Süedanur ▶ 8 juillet
PIRET Tony et MARTINEZ Mélina ▶ 15 juillet

DÉCÈS :

BENNE Christelle ▶ 12 août

Si des familles souhaitent annoncer un décès de leur proche dans cette rubrique, nous vous remercions de nous communiquer l'information.

GROUPEMENT PAROISSIAL

Tél : 04 74 69 33 40

HAUTEUR D'EAU

Données transmises par Roger Grange

Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023
35,1 mm	98,7 mm	51,5 mm

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage ▶ **UN LUNDI SUR DEUX semaines paires**

Sauf le 1er mai, 25 décembre et le 1er janvier

DÉFIBRILLATEURS

Cour de la Mairie / salle polyvalente

ENGINS BRUYANTS

Autorisés :

Les jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 20h
Les samedis : 8 h à 12h et 15h à 20h

Tapages nocturnes silence à partir de 22h00

BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Interdit toute l'année pour éviter les gaz à effet de serre et les pollutions. Possibilité de déposer des déchets verts à Baneins gratuitement.

STATIONNEMENT GÊNANT

Attention de ne pas gêner la circulation des engins agricoles : tracteurs, moissonneuses batteuses, camions, pompiers, bennes à ordures ménagères…
Les voies publiques doivent rester dégagées de tout véhicule sinon des actions spécifiques devront être

LE MARCHÉ sous la Halle

Les **JEUDIS** de 15h à 19h. Interdiction de stationner sur l'emplacement du marché.

AIDES À DOMICILE

- ADAPA 04 74 45 51 70
- ADMR 04 37 55 04 15

ÉCRIVAIN PUBLIC

Croix Rouge permanences Trévoux 04 74 00 46 15

CONSEILLER NUMÉRIQUE

À la mairie, les 4èmes vendredis du mois, 13h30 à 16h00.
Sur le marché, tous les 1er jeudis du mois.

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

POLLUTION NUMÉRIQUE

Une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre aujourd'hui dans le monde, ce sont nos données stockées inutilement sur nos appareils. Chaque mail envoyé, reçu ou stocké, est une pollution pour la planète. Une pollution invisible mais réelle.

Et si les éco-gestes passaient aussi par nos appareils multimédias ?

- On prend la décision de faire le tri, au travail et à la maison !
- On supprime les anciens mails qui n'ont plus d'importance !
- On fait le tri dans ses abonnements newsletters !
- On vide régulièrement le dossier "SPAM" !
- On nettoie régulièrement sa "corbeille" car un mail supprimé est toujours sauvegardé !

Nettoyer, balayer, astiquer, le tri se passe aussi dans le numérique !

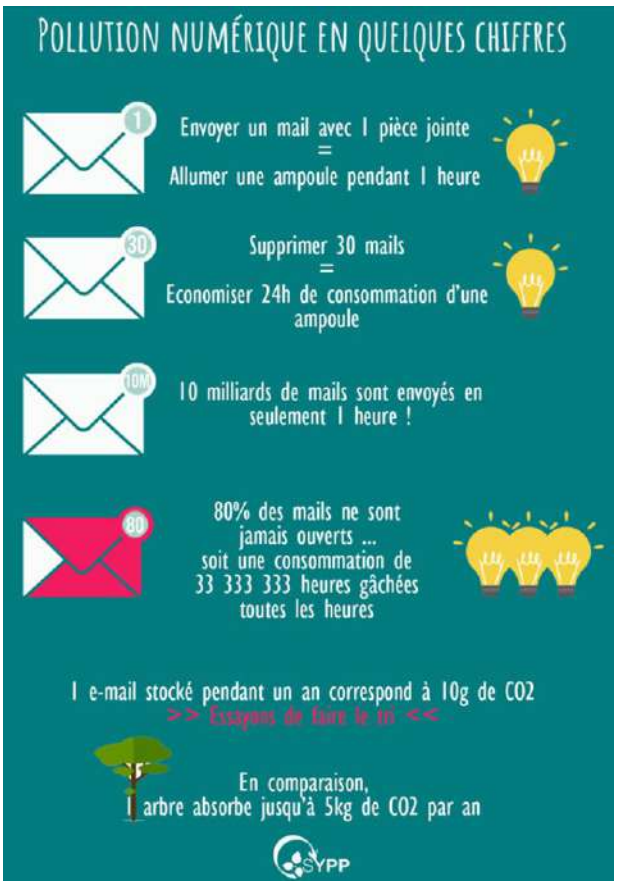

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MAI 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - C. Beguet - N. Feltrin - B. Doucet-Bon - JM. Gimaret - C. Feltrin - L. Wynarczyk - B. Monel - S. Tricaud
Excusés : P. Brunel - B. Sainclair (pouvoir à C. Beguet) - F. Serrurier (pouvoir à V. Gelas) – M. Chaube (pouvoir à F. Imbert)
Absent :
Secrétaire de séance : C. Beguet
Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 avril 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
  - la renonciation de l'exercice de son droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme, sur trois transactions portant sur des immeubles bâtis sis 277 chemin de la Saône, 234 chemin du Sablon et 131 rue du Bourg,
  - l'acceptation de l'avenant à la lettre de mission du Cabinet Cornet Vincent Ségurel (CVS), consistant à remplacer l'option 2 : procédure judiciaire, par une phase amiable en vue du départ du locataire et résiliation amiable du bail, avec des honoraires de 6 000 € HT (7 200 € TTC).
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité :
  - d'adopter l'opération d'extension et de rénovation thermique de l'école et les modalités de financement,
  - d'approuver le plan de financement prévisionnel,
  - d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions sur la base du plan de financement,
  - de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
  - d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- **AUTORISE,** après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, le permis de construire relatif à l'extension de l'école, ainsi que tout document nécessaire pour son instruction et son obtention.
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité :
  - de lancer l'opération de modernisation des points lumineux en LED,
  - d'approuver l'avant-projet définitif établi par le Syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de l'Ain,
  - d'approuver le plan de financement au niveau de l'avant-projet définitif pour le projet de modernisation des points lumineux en LED, présentant un montant des travaux inscrits au programme de 131 100 € TTC, avec une dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune de 44 044,36 €,
  - d'autoriser Monsieur le Maire à signer le plan de financement et tout autre document lié au projet de modernisation des points lumineux en LED,
  - de préciser que la somme restant à la charge de la commune sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 65568 du budget 2023 et suivant.
- **VALIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le Plan Communal de Sauvegarde avant de procéder à sa diffusion.
- **VALIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, le cahier des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation relatives à la sécurité des occupants des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'urbanisme des 07 avril, 21 avril et 05 mai 2023 et Economie locale du 12 mai 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - C. Beguet - N. Feltrin - B. Doucet-Bon - P. Brunel - J.M. Gimaret - C. Feltrin - B. Sainclair - F. Serrurier - S. Tricaud - M. Chaube.
Excusés : L. Wynarczyk (pouvoir à T. Michal) - B. Monel
Absent :
Secrétaire de séance : B. Doucet-Bon
Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 26 mai 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
  - la renonciation de l'exercice du droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme, sur la transaction portant sur un immeuble bâti 234 chemin du Sablon,
  - le choix de la Maison MAYOUD de Dommartin (Rhône) pour l'acquisition d'un combi-système à batterie moteur nu Stihl, avec ½ arbre coupe haies, ½ arbre réciprocateur, batterie et chargeur de batterie, avec un montant total de 1 769 € HT (2 122,80 € TTC).
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité,
  - de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5% à compter du 1er janvier 2024,
  - de maintenir les exonérations existantes,
  - de ne pas majorer la valeur forfaitaire pour les aires de stationnement,
  - de conserver le reversement de la taxe d'aménagement à la CCVSC sur les aménagements urbains relatifs au Parc d'activités Les Sablons.
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, par 13 voix pour et 1 abstention :

- de suivre l'orientation de la commission Affaires scolaires et de porter le prix du tarif du repas à 4,40 € pour l'année scolaire 2023 / 2024,
- de laisser le tarif dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé à 50% du montant du prix du repas (soit 2,20 €),
- de maintenir le tarif du repas adulte sur le montant forfaitaire de l'URSSAF correspondant à l'avantage "nourriture" (soit 5,20 € depuis le 1er janvier 2023).

- **APPROUVE,** après vote à mains levées, à l'unanimité, le règlement intérieur du restaurant scolaire avec les modifications proposées.
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité :
  - d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes tel que présenté,
  - d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à la passation de deux marchés publics de prestations de service : contrôles périodiques réglementaires et maintenance préventive et curative d'équipements pour les lots suivants :
    * Accord-cadre de contrôles techniques et réglementaires :
      . lot n° 1 : Electricité et éclairage de sécurité
      . lot n° 2 : Installations de gaz et de chauffage
      . lot n° 4 : Système de sécurité incendie
    * Accord-cadre de maintenance d'équipements :
      . lot n° 1 : Entretien des VMC et des hottes
      . lot n° 2 : Maintenance des extincteurs, trappes de désenfumage et RIA
  - de désigner Monsieur Thierry MICHAL comme représentant de la commune au sein de la Commission d'Etude des Offres,
  - d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement, et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité :
  - de nommer le collège de déontologie composé de Monsieur Benoît HAIGRE, Monsieur Patrice RAYMOND et Monsieur Louis MATHEVET BIDINI en qualité de référent déontologue pour les élus de la collectivité pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction à partir du 1er juin 2023. La nomination pourra prendre fin à la notification de l'une des parties à l'autre par n'importe quel moyen avec un mois de préavis,
  - de fixer le montant des indemnités de vacation et de déplacement à celles prévues par les plafonds disposés dans l'arrêté du 06 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 06 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,
  - de fixer les modalités de saisine et d'examen à celles précisées dans le règlement du collège de déontologie en annexe et sur le site : https://www.referentdeontologue.fr.
    Le collège peut être saisi à l'adresse électronique : rdeontologie@gmail.com,
  - de permettre au collège de proposer des actions pédagogiques au profit des élus (mise en place de chartes de déontologies, de registre de déports, de cartographies de risques de probité…) et des actions de sensibilisations à la déontologie,
  - préciser que les avis sont rendus par écrit au format PDF transmis par courriel, des éclaircissements peuvent être demandés et apportés par téléphone,
  - dire qu'aucun matériel physique n'est à mettre à disposition du collège qui assume ses propres besoins,
  - de permettre au Maire d'arrêter tout document utile pour les missions exposées dans la présente délibération.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 22 mai et 05 juin 2023 ; aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux du 25 mai 2023 ; aux Finances du 08 juin 2023 ; aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain du 13 juin 2023 et aux Affaires scolaires du 15 juin 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 28 JUILLET 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - N. Feltrin - B. Doucet-Bon - C. Feltrin - B. Sainclair - B. Monel - M. Chaube
Excusés : P. Brunel - J.M. Gimaret - F. Serrurier (pouvoir à V. Gelas) - L. Wynarczyk - S. Tricaud (pouvoir à T. Michal)
Absent :
Secrétaire de séance : F. Imbert
Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 juin 2023
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
  - la renonciation de l'exercice de son droit de préemption urbain, tel que défini par le code de l'urbanisme, sur la transaction portant sur un immeuble non-bâti sis impasse des Ferrières,
  - le choix du Cabinet Charles DAVAUX, Géomètres-Experts, à Limas (Rhône) pour la réalisation d'un levé topographique complémentaire du centre village (place de l'église du côté des garages, long de la Halle et vers la RD 933 en-dessous de la Halle), avec un montant de 800 € HT (960 € TTC),
  - le choix de la société LDLC.PRO de Limonest (Rhône) pour la fourniture à la bibliothèque d'un ordinateur LDLC PC In extensor-SSD V2, pour un montant avec éco-participation de 339,91 € HT (407,89 € TTC).
- **PREND CONNAISSANCE** du point sur le budget 2023.
- **REPORTE** le point à l'ordre du jour concernant l'approbation de l'avant-projet définitif du projet d'extension et de rénovation thermique de l'école.
- **DÉCIDE,** après vote à mains levées, à l'unanimité :
  - de retenir l'offre de l'entreprise THIVENT SAS d'un montant de 39 907,77 € HT pour la réalisation d'un plateau surélevé route de Saint-Trivier, au croisement avec la route de Lurcy,
  - d'autoriser Monsieur le Maire de signer le marché à intervenir avec la société THIVENT SAS.
- **AUTORISE,** après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise TMF retenue pour les travaux d'investissement de voirie 2023.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité :
  ~ d'approuver le projet de plantation de haies bocagères sur les parcelles cadastrées section ZD – n° 109 (Sous la Ville) et section ZC – n° 51 (Aux Ferrières), appartenant à la commune, pour un montant de 12 408,88 € HT,

- de solliciter une subvention auprès du département de l'Ain dans le cadre de la mesure 3.1 du Plan Nature « Plantation de haies bocagères »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents dans le cadre du projet de plantation de haies.

- **FIXE,** après vote à mains levées, à l'unanimité, le montant du loyer du nouveau logement T3 à 580 €.
- **ACTE** le compte-rendu du Conseil d'école du 13 juin 2023.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 19 juin, 03 et 17 juillet 2023 ; à la Communication / Culture / Animation / Jeunes / Sport du 22 juin 2023 ; aux Affaires scolaires du 04 juillet 2023 ; à l'Economie locale du 06 juillet 2023 ; aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux du 20 juillet 2023 et à la réunion avec les campeurs du 08 juillet 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À 20h30

Vendredi 15 septembre 2023

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques

DERNIÈRE MINUTE

À VOS AGENDAS :

- **Marché :** tous les jeudis à partir de 15h, sous la Halle (merci de ne pas stationner sur l'emplacement du marché) :
  - Nouveau un boulanger **Le pain des gones**
- **Brocante,** dimanche 24 septembre
- **Marché d'octobre rose,** jeudi 5 octobre, halle
- **Soirée jeux de société,** Demain Messimy, vendredi 6 octobre, presbytère
- **Saucisson au gêne,** classes 0 & 5, samedi 7 octobre, halle
- **Distribution gratuite de compost et vente de composteurs**, jeudi 12 octobre, sur le marché
- **Concours d'Agility**, samedi 21 octobre, Club Canin des Dombes
- **Ventes de fleurs sur le marché**, Chanteurs du val de Mâtre, jeudi 26 et samedi 28 octobre, halle
- **Randonnée pédestre**, classes 1 & 6, dimanche 29 octobre, salle polyvalente
- **Halloween,** sou des écoles, vendredi 3 et samedi 4 novembre
- **Exposition photos,** samedi 11 et dimanche 12 novembre, Club photo "Œil & lumière", salle polyvalente
- **Cérémonie du 11 novembre** à 11h, monuments aux morts
- **Animation Beaujolais nouveau sur le marché,** classes 4 & 9, jeudi 16 novembre, Halle
- **Choucroute à emporter,** Les chanteurs du Val de Mâtre, samedi 18 novembre, Halle
- **Soirée jeux de société,** Demain Messimy, vendredi 1er décembre, salle polyvalente
- **Marché de noël,** jeudi 7 décembre, Halle
- **Goûter de noël des enfants,** garderie Copains-Copines", jeudi 14 décembre, salle polyvalente
- **Vente d'huitres,** classes 4 & 9, dimanche 17 décembre, Halle
- **Vœux du Maire**, vendredi 5 janvier 2024, salle polyvalente
- **Dépôt des sapins**, du vendredi 5 au mercredi 10 janvier 2024, parking de la mairie
- **Conférence âge'ilité**, mercredi 10 janvier

Vite, je vais à la boîte aux lettres !

Vous avez une suggestion,
une question,
une idée...
CONFIEZ LES NOUS.

NOM/PRÉNOM : .....

MAIL et/ou **TÉL :** .....

Seules les demandes identifiées seront prises en compte.





MESSIMY S/ SAONE

24 SEPTEMBRE 2023

BROCANTE

organisée par l'amicale des classes 2 et 7

CENTRE VILLAGE **entrée gratuite**

exposant 2,50 € le m/l

voiture 5 m minimum : fourgonnette 7 m minimum

vente de produits alimentaires se renseigner

Remboursement possible exclusivement en cas d'annulation de la brocante

RENSEIGNEMENT **06 59 63 34 73**

06 74 10 02 64

Inscription par courrier

Ruiz Pierre 61 chemin de la Lie le Guillard-014 01480 MESSIMY S/S

Joindre chèque de règlement à l'ordre de : AMICALE DES CONSCRITS 2 ET 7

+ photocopie recto-verso carte d'identité ou carte professionnelle

---

Nom : ---------- **Prénom :**----------

Adresse :----------

Tel :---------- **Email**----------

Je retiens : ----------**mètres de long à 2,50€ le m/l** ----------€

Type de véhicule----- voiture ☐ fourgonnette ☐

imprimé par nos soins **ne pas jeter sur la voie publique**